



VERITAS
 ASSET
 MANAGEMENT

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série I du Fonds de rendement absolu Veritas (le « **Fonds** ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Veritas Asset Management Inc. (« **Veritas** ») au numéro sans frais 1-866-640-8783 ou à l'adresse info@veritasfunds.com ou visitez www.veritasfunds.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs et/ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises à des OPC traditionnels. Parmi les stratégies qui distinguent ce Fonds d'un OPC traditionnel, on compte l'utilisation accrue d'instruments dérivés dans un but de couverture ou autre que de couverture, une capacité accrue de vente de titres à découvert, ainsi que la capacité d'emprunt de fonds aux fins de placement. Même si ces stratégies sont appliquées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds, dans certaines conditions du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code du Fonds :	VAM 303	Gestionnaire du Fonds :	Veritas Asset Management Inc.
Date de création de la série :¹	Le 1 ^{er} octobre 2019	Gestionnaire de portefeuille :	Veritas Asset Management Inc.
Valeur totale du Fonds au 30 juin 2020 :	15 902 536,36 \$	Distributions :	Annuellement au plus tard le 31 décembre. Les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,70 %	Placement minimal :	5 000 \$ pour le placement initial 500 \$ pour chaque placement supplémentaire.

¹ Le Fonds a été initialement établi à titre d'organisme de placement collectif fermé appelé « Veritas Long Short Fund » aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 juin 2017.

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir des taux de rendement rajustés en fonction du risque attrayants qui offrent aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme.

Le Fonds investira principalement dans les titres de sociétés canadiennes cotées en bourse qui, selon le gestionnaire de portefeuille, sont sous évalués. Les positions acheteur et positions vendeur seront établies principalement en fonction (en partie) des recommandations fournies par Veritas Investment Research Corporation (un membre du groupe du gestionnaire de portefeuille). Le gestionnaire de portefeuille peut aussi investir dans des titres qui ne sont pas officiellement couverts par Veritas Investment Research Corporation.

Le Fonds gèrera ses positions acheteur et ses positions vendeur de manière à atténuer l'effet de la volatilité du marché sur le portefeuille d'investissement du Fonds.

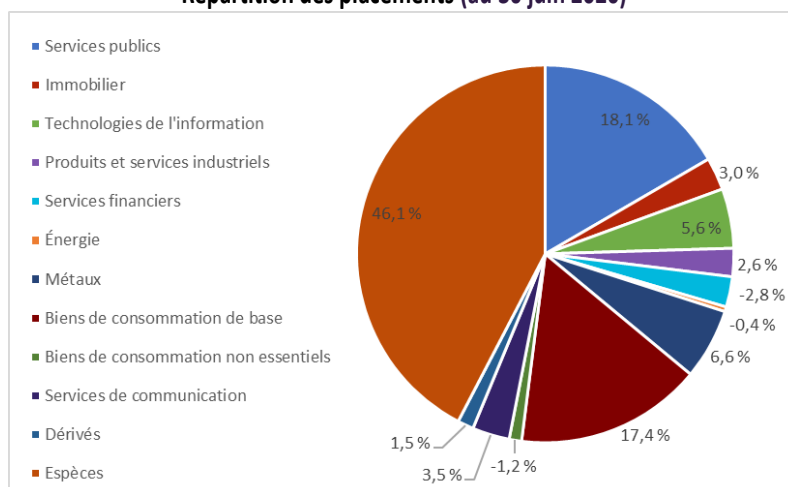
L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser trois fois sa valeur liquidative, qui est mesurée quotidiennement. Dans une conjoncture du marché normale, l'exposition brute globale du Fonds devrait correspondre à 1,3 fois sa valeur liquidative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 juin 2020. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 juin 2020)

1. Espèces	46,1 %
2. SPDR Gold Shares	6,6 %
3. Granite Real Estate Investment Trust	5,7 %
4. Waste Connections Inc	5,2 %
5. Canadian Utilities Ltd. – catégorie A	5,2 %
6. Hydro One Ltd.	4,9 %
7. Capital Power Corp.	4,9 %
8. Metro Inc.	4,8 %
9. Empire Co. Ltd. – catégorie A	4,8 %
10. Loblaw Companies Ltd.	4,8 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	93,0 %
Nombre total de placements	62

Répartition des placements (au 30 juin 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Veritas estime que la volatilité de ce Fonds est moyenne.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Veritas. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds* » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série I du Fonds depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds. Toutefois, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le rendement du Fonds n'a pas été comptabilisé pendant une année civile entière.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible parce que le rendement du Fonds n'a pas été comptabilisé pendant 12 mois consécutifs.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le rendement du Fonds n'a pas été comptabilisé pendant 12 mois consécutifs.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- pensent effectuer un placement à moyen ou à long terme;
- veulent avoir accès à des investissements fondés sur la recherche;
- veulent bénéficier d'une exposition à un portefeuille activement géré de titres de participation canadiens;
- recherchent une protection du capital sur des marchés volatils;
- tolèrent un niveau de risque de placement moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties. Si vous détenez votre fonds dans un régime enregistré, les distributions du fonds et les autres montants que vous retirez de votre régime enregistré devront être inclus dans votre revenu aux fins de l'impôt. Des règles différentes s'appliquent aux comptes d'épargne libre d'impôt.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du Fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent lorsque vous achetez des parts de série I du Fonds.

Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du fonds se composent des frais d'exploitation et des frais d'opérations.

Au 31 décembre 2019, les frais du Fonds s'élevaient à 1,96 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)	
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit de la tranche totale des frais d'exploitation du Fonds correspondant aux parts de série I. Les investisseurs dans les parts de série I du Fonds négocieront directement avec le gestionnaire les frais de gestion applicables qu'ils lui verseront. Toutefois, en aucun cas ces frais de gestion ne seront supérieurs aux frais de gestion payables pour les parts de série F du Fonds.	1,70 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,26 %
Frais du Fonds	1,96 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable par Veritas à l'égard des parts de série I du Fonds.

Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de gestion	Les frais de gestion annuels liés aux parts de la série I du Fonds sont négociés et payés par l'investisseur. Cependant, en aucun cas, ces frais de gestion ne doivent dépasser 1,50 % par an, soit le taux des frais de gestion payables à l'égard des parts de série F du Fonds.
Frais d'opérations à court terme	5 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 120 jours de leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais de changement de série	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts dont vous demandez le changement de série. Ces frais sont remis à votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds,
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Veritas ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Veritas Asset Management Inc.
100 Wellington Street, TD West Tower
Suite 3110, P.O. Box 80
Toronto (Ontario) M5K 1E7
Téléphone : 416-866-8783
Sans frais : 1-866-640-8783
info@veritasfunds.com
www.veritasfunds.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.